



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 44020

Texte de la question

M. Daniel Soulage attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur l'aspect agricole de l'étude administrative en cours visant à reorganiser les services déconcentrés de l'Etat. Une direction régionale de l'aménagement du territoire serait créée et exercerait les missions actuellement dévolues à la direction régionale de l'équipement et celle de l'agriculture et de la forêt. De même, dans certains départements, ces deux directions distinctes pourraient être regroupées en direction unique. Ces deux innovations ne risqueraient-elles pas, à travers la dissolution d'un service technique très compétent et animé d'un esprit de « proximité paysanne et de créateur de richesses », d'effacer l'identité économique, sociale et culturelle que constitue le monde agricole ?

Données clés

Auteur : [M. Soulage Daniel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44020

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5489